



14ème législature

Question N° : 41134	De M. Marc Le Fur (Union pour un Mouvement Populaire - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Décentralisation		Ministère attributaire > Décentralisation et fonction publique
Rubrique >Parlement	Tête d'analyse >questions écrites	Analyse > réponses. perspectives.
Question publiée au JO le : 29/10/2013 Réponse publiée au JO le : 22/07/2014 page : 6202 Date de changement d'attribution : 04/06/2014 Date de renouvellement : 04/02/2014 Date de renouvellement : 13/05/2014		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, chargée de la décentralisation, sur son faible taux de réponse aux questions écrites des députés. En effet, au 20 septembre 2013, elle a reçu, depuis juin 2012, seulement 90 questions écrites de parlementaires et affiche un taux de réponse de 27,8 %. Il s'agit du deuxième plus bas taux de réponse sur l'ensemble des 39 ministres et secrétaires d'État et d'un taux très sensiblement inférieur à la moyenne de tous les ministères, qui se situe autour de 59 % de réponses. Or la question écrite constitue l'un des piliers du travail parlementaire et s'avère la façon la plus simple pour un député d'interroger un ministre et de le solliciter sur des sujets qui préoccupent les électeurs de sa circonscription ou sur des sujets d'actualité. Il lui demande donc s'il entend donner des directives claires et précises à son cabinet et à ses administrateurs centraux afin que les parlementaires puissent enfin recevoir les réponses aux questions qu'ils ont légitimement posées.

Texte de la réponse

Depuis le 9 avril 2014, Madame Anne-Marie Escoffier ne fait plus partie du gouvernement et son cabinet a été dissous.